

Bourses du Premier Ministre du Canada pour l'édition

7. Documents joints à cette demande (S.V.P. cocher les cases appropriées):

- a) Six exemplaires du manuscrit ou, dans la catégorie traduction, six exemplaires d'exemples de traduction (15 à 35 pages);
- b) Six exemplaires du curriculum vitae de(des) auteur(s) ou, dans le catégorie traduction, du(des) traducteur(s);
- c) Six exemplaires des lettres de recommandations d'universitaires ou d'autres experts sur le sujet du manuscrit;
- d) Six exemplaires de la lettre de l'éditeur éventuel indiquant
 - i) qu'il publiera le manuscrit dans les délais prescrits, si cette demande est acceptée;
 - ii) qu'il reconnaîtra, à un endroit approprié sur le livre et dans toute publicité connexe, que la publication de l'ouvrage a bénéficié de la Bourse du Premier Ministre du Canada dans la catégorie appropriée;
 - iii) le tirage prévu de l'ouvrage et son prix de vente au détail;
 - iv) s'il y a lieu, que des évaluations externes ont été commandées ou reçues:
 - ci-jointes

8. Nom de l'éditeur tel qu'il devrait apparaître sur le chèque ou la traite bancaire, adviene que la présente demande reçoive une bourse.

LES ARTICLES 9-11 NE S'APPLIQUENT QU'AUX REQUÉRANTS DANS LA CATÉGORIE: OUVRAGE D'AUTEUR CANADIEN TRADUIT EN JAPONAIS

9. Nom et adresse du(des) traducteur(s):

(romaji)

_____	_____
_____	_____
_____	_____

(kanji)

_____	_____
_____	_____
_____	_____